



Collège du Pesquier

Dossier suivi par
M. COSTANTINI

Téléphone
04 42 65 91 50
Fax
04 42 65 91 51
Mél :
ce.0131700c@ac-aix-marseille.fr

B.P. 60129
13542 GARDANNE Cedex

Lettre d'information aux élèves, aux parents d'élèves de CM2

Gardanne, le 18 Février 2024

Madame, Monsieur,

Le Collège du Pesquier possède une Section Sportive VTT.

« Les sections sportives scolaires participent activement au développement d'un projet d'éducation par le sport. Elles contribuent à promouvoir la santé, l'égalité entre filles et garçons, les valeurs du sport, et peuvent avoir une incidence positive sur les résultats scolaires et le climat scolaire. Elles favorisent ainsi l'insertion sociale... » (BA 48, 21 déc. 2023)

En d'autres termes, cette section a un but « d'homogénéité scolaire » ; **utiliser le sport comme moyen, comme outil d'équilibre et de performance scolaires**, à travers la pratique développée du VTT.

Tous les aspects sportifs de ces activités (physique, organisation, arbitrage, entretien du matériel, sécurité...) seront approfondis.

Pour cela les élèves doivent intégrer la « section sportive » dès la classe de 6ème.

La classe de 6ème Section Sportive suivra un cursus scolaire classique avec 2h de VTT par semaine en plus dans le temps scolaire et l'obligation d'adhérer à l'association sportive du collège.

Il semble indispensable de donner quelques indications pour vous déterminer, quelques critères incontournables qui doivent guider votre réflexion et qui justifieront notre sélection.

- 1/ Volontariat de l'enfant avec motivation véritable et durable
- 2/ Capacité à suivre physiquement, à s'intégrer dans un groupe
- 3/ Capacité à faire des efforts, à s'organiser
- 4/ Bénéfice scolaire et comportemental au sens large

En bref, quel que soit son niveau scolaire et sportif, s'il le veut véritablement, l'enfant peut-il en tirer un réel profit ?

Les contraintes matérielles sont les suivantes :

VTT : Posséder un VTT assez performant (avec 1, 2 ou 3 plateaux mais obligatoirement plus de 5 vitesses) et en bon état de marche (freinage, passage de vitesses). Prévoir 1 casque homologué, gants, sac à dos approprié, gourde, chambres à air (à renouveler si nécessaire), un outil multi fonction, un dérive chaîne, lunettes de protection.

Afin d'affiner votre choix, vous pouvez consulter le site du collège (rubrique Projets pédagogiques - Section Sportive).

Si votre enfant désire faire partie de cette classe, nous vous demandons de remplir la fiche de candidature et de la joindre au dossier d'inscription 6è de votre enfant.

Les professeurs d'EPS,
Mme PLAIS et Mr TOSI

Le Principal du Collège
M. COSTANTINI

Une réunion d'information se tiendra début Juin 2024 au collège. Toutefois, nous restons disponibles pour répondre à vos questions.

Mme Plais : magali.plais@ac-aix-marseille.fr 0616154244

M. Tosi : thierry.tosi@ac-aix-marseille.fr 0621380883